

## Vie scientifique

### « Les usages des indicateurs de développement durable »

#### Compte rendu de colloque (Montpellier, 3-4 avril 2006)

Hélène Rey-Valette<sup>1</sup>, Olivier Clément<sup>2</sup>, Jérôme Lazard<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Économiste, Université de Montpellier, Faculté des sciences économiques, Espace Richter, Avenue de la Mer, CS 79606, 34960 Montpellier cedex 2, France

<sup>2</sup> Hydrobiologiste et agronome, INRA, Pôle d'hydrobiologie, Quartier Ibarron, 64310 Saint-Pée-sur-Nivelle, France

<sup>3</sup> Biologiste, CIRAD, TA 30/01 avenue d'Agropolis, 34398 Montpellier cedex 5, France

L'originalité de ce colloque<sup>1</sup> tient au fait qu'il privilégiait une entrée par les usages des indicateurs de développement durable (IDD). Face à la multiplication des initiatives de construction d'IDD, il s'agissait de traiter de la question des liens entre l'offre et la demande d'indicateurs et de leur appropriation par les utilisateurs. Comment s'y reconnaître dans les indicateurs de développement durable ? La question est paradoxale. Plus on traite de ces outils, plus on en ressent l'utilité, mais plus aussi on peine à les choisir, car la marche en avant du développement durable s'accompagne d'une diversification des domaines d'application et d'une multiplication des définitions et des référentiels. Face à l'inflation de ces indicateurs, la question pour l'utilisateur est de pouvoir faire les choix pertinents de leur sélection et de leur adaptation.

Ce colloque ne donnait pas la parole qu'à des scientifiques (75 % des 170 participants), il proposait aussi des forums et des tables rondes où se sont exprimées diverses catégories d'utilisateurs des IDD (25 %). Il représentait

ainsi une importante opportunité de rencontre, de dialogue et d'identification en commun des problèmes et des perspectives entre chercheurs de différentes disciplines, élus, administrations et collectivités locales. Le colloque a été de fait organisé autour de trois axes : trois conférences de personnalités invitées, quatre sessions scientifiques et trois forums d'échange et tables rondes rassemblant des utilisateurs. Les contextes de développement durable dans les pays du Sud ont été au centre de plusieurs interventions portant sur des terrains tropicaux ; ces pays étaient du reste représentés par une part importante des participants.

Le site du colloque (<http://www.lameta.univ-montp1.fr/usages-indicateurs/Welcome.html>) propose à la fois les enregistrements et les diaporamas des interventions, ce qui permet de vivre celles-ci « comme si on y était ».

L'entrée par l'usage s'est révélée pertinente au sens où l'on a pu faire le constat de la faible appropriation effective des IDD par les acteurs, hormis le registre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) et malgré l'avancée des listes normatives produites par les organisations internationales et la multiplication des initiatives locales très hétérogènes. On peut distinguer deux catégories d'usages : d'une part, les usages réglementaires dans le cadre des politiques publiques ; d'autre part, les démarches volontaires qui ressortent d'initiatives décentralisées. À l'origine, les IDD ont été surtout élaborés par pilier du développement durable (Environnement, Économie, Social, puis Institutionnel), en recherchant une sorte d'exhaustivité. Aujourd'hui, ce sont les interactions entre piliers qui sont privilégiées, avec une entrée par les enjeux pour introduire des valeurs et des priorités.

Auteur correspondant : H. Rey-Valette  
[helene.rey-valette@univ-montp1.fr](mailto:helene.rey-valette@univ-montp1.fr)

<sup>1</sup> Ce colloque était organisé par l'IFR 129 (Écosystèmes aquatiques : anthropisation, fonctionnement et production) et le C3ED. Il a bénéficié de financements du programme national Environnement côtier (PNEC), du département de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon. *L'International Journal of Sustainable Development*, 10 (1-2) est entièrement consacré à la publication de douze des contributions du colloque (les résumés, en anglais, sont disponibles sur le site Internet : <http://www.inderscience.com/browse/index.php?journalID=25&year=2007&vol=10&issue=1/2>). Un numéro spécial de la revue *Océanis* (Institut océanographique) est prévu pour des articles relatifs à l'halieutique et à la gestion du littoral.

Conjointement, on note une volonté de contraction des listes, comme l'illustre la concision du panel des indicateurs utilisés en Suisse. La production d'une liste optimale fait débat et relève d'une sorte de mirage scientifique. De fait, les listes de référence interviennent plutôt en tant que bases pour définir un panel d'indicateurs construit « à la demande ». Au total, les indicateurs sont peu utilisés comme outils d'évaluation, mais leur processus d'élaboration constitue un mode d'appropriation de la logique du développement durable, en particulier dans le cas des démarches de coconstruction.

Cette entrée par l'usage a conduit aussi à un questionnement sur l'utilité et la nature des IDD, ouvrant sur des considérations, quasi épistémologiques, qui ont révélé la complexité de la nature du développement durable. Cette situation implique que l'on ne peut réduire l'indicateur à son caractère informatif et à la définition de référence de G. Bateson comme une « différence faisant une différence ». Il doit être appréhendé en fonction du processus qui a conduit à son élaboration et des relations sociales mobilisées lors de ce processus. La question de l'usage des indicateurs est complexe, car elle se décline diversement selon les fonctions qu'exerce, plus ou moins simultanément, l'indicateur en réponse à plusieurs types génériques de demande : pilotage des projets de développement durable, coordination, communication, gestion de crise, alerte, suivi des états et des pressions, évaluation des capacités de réponse... L'indicateur est soumis à une sorte de cycle, en fonction de l'évolution des enjeux dont il rend compte. En amont, il permet de faire exister un problème ou une question et possède à ce titre une fonction d'inventaire. Par la suite, au cours du processus d'élaboration où interviennent des questions d'interprétation et d'étalonnage normatif, il constitue alors un outil de coordination, voire de médiation, au sens où il aide à faire converger les représentations. Il doit donc être considéré comme un outil de l'action publique qui doit être mis en relation avec l'évolution de celle-ci, faisant ainsi apparaître trois phases correspondant à trois conceptions des IDD : (1) après une période de planification et de centralisation, (2) les contextes de décentralisation et la participation conduisent au final à (3) des processus collectifs d'élaboration des IDD, qui sont de plus en plus complexes au sens où les indicateurs doivent alors associer des mesures de différences en nombre de plus en plus élevé et qui peuvent être énoncées dans des langages de plus en plus éloignés.

Malgré une offre abondante (avec une disparité au profit du pilier environnemental), on note un déficit non seulement de l'utilisation des IDD, mais aussi de la demande. Hormis les situations de crise, il apparaît que c'est bien souvent l'offre qui crée la demande. Dès lors, la méconnaissance des productions des scientifiques par les usagers restreint l'expression de leurs besoins. Le colloque confirme le foisonnement des approches scientifiques face

à une demande peu exprimée et difficile à cerner. On note l'existence de deux grandes communautés scientifiques qui travaillent dans des logiques différentes sans véritablement converger. Certains considèrent les indicateurs comme des paramètres de modèles et des représentations disponibles pour se centrer sur des problèmes techniques de mesure – ce type d'approche était hors champ du colloque, centré sur les questions d'usages. D'autres, au contraire, qui ont la volonté de construire des indicateurs en « réponse » à une demande, abordent en fait deux questions de recherche interdépendantes :

- celle des modes d'identification préalable des demandes, pour lesquels on observe une très large variété de formes de consultation des acteurs depuis les enquêtes classiques par questionnaires jusqu'à des méthodes spécifiques issues de la prospective (Delphi), de l'évaluation économique, ou des méthodes d'aide à la décision, telles les méthodologies multicritères... Pour éviter l'écueil des réponses toutes faites ou, plus souvent encore, l'absence de réponse du fait de la faible appropriation du développement durable par les acteurs, certaines méthodes cherchent à analyser les pratiques des acteurs ou les valeurs auxquelles ils sont sensibles, de façon à identifier une demande d'information ;
- celle privilégiant l'intégration des demandes dans les méthodologies de construction des indicateurs qui s'avèrent plus ou moins proches des acteurs, jusqu'aux formes de recherche-action définissant des protocoles de coconstruction. Il s'agit alors fréquemment de démarches participatives qui supposent la construction d'un référentiel commun pour identifier les enjeux de la durabilité. Ces démarches, elles aussi très diverses, sont bien souvent hybrides (normatives et procédurales), associant des indicateurs coconstruits et d'autres issus de listes, tandis qu'on note une volonté d'établir des protocoles de référence. Ces approches, que l'on peut qualifier de « sur mesure », facilitent l'usage des IDD ainsi construits, mais sans pour autant être la panacée ni même constituer une assurance vis-à-vis de leur utilisation, comme l'a montré le colloque.

Il ressort de ce dernier que la pluralité des utilisateurs constitue une difficulté pour la construction d'une représentation commune, qui empêche toute définition univoque de l'indicateur, celui-ci étant amené à évoluer en fonction des contextes, des acteurs et des périodes. Cette difficulté n'est qu'apparente, puisque la définition même du développement durable veut qu'il ne soit pas fractal et qu'il trouve des déclinaisons spécifiques en fonction des échelles et des territoires. L'entrée par l'usage des indicateurs a permis aussi d'aborder la question, moins souvent traitée, de la pluralité des formes d'accès effectif aux connaissances en fonction de la diversité des supports

et des voies d'accès, ce qui nécessite d'adapter et de diversifier les modes de restitution et de communication des indicateurs.

Au total, donc, un bon indicateur est un indicateur utilisé ; et, pour cela, il faut qu'il corresponde à un enjeu pour lequel il existe, à une échelle donnée, une représentation commune, c'est-à-dire l'adoption d'une interprétation

partagée des objectifs du développement durable. Or, on note encore trop souvent des recyclages plus ou moins opportunistes d'indicateurs sans changement véritable de paradigme, alors que les indicateurs de développement durable constituent une opportunité de revoir les relations entre science et société et, par là même, les modalités de recherche.